

Mainmise sur les terres : la survie de l'humanité menacée



■ Depuis 2010, AGTER affirme que les accaparements massifs de terres agricoles constituent une menace globale¹. Les évolutions récentes le confirment.

Par Michel Merlet²

Les phénomènes actuels d'accaparement des ressources foncières et naturelles dans le monde s'inscrivent dans des processus historiques longs profondément marqués par le colonialisme et le collectivisme.

Nous vivons à l'échelle mondiale aujourd'hui des enclosures ressemblant à celles que vécut l'Angleterre lors de sa révolution industrielle : clôture et division des communaux, dépossession des paysans et développement d'un prolétariat rural. De nouvelles formes de « gestion des pauvres » n'ont pu empêcher une véritable catastrophe sociale. Le Royaume-Uni a développé ses colonies pour y faire face.

Karl Polanyi a montré dans *La grande transformation* (1944) comment des changements sociaux-économiques de ce type ont entraîné les terribles crises et conflits mondiaux du début du XX^e siècle. Les évolutions actuelles sont beaucoup plus rapides qu'au siècle dernier, et aussi plus dangereuses : les exclus n'ont plus d'espaces à coloniser et la mécanisation permet aux entreprises capitalistes de contrôler et d'exploiter de très vastes surfaces avec très peu d'ouvriers agricoles.

Mondialisation et développement de la finance

La mondialisation des échanges de marchandises et de la force de travail, la spéculation financière et la financiarisation de la nature changent la donne et accélèrent la destruction des communs :

- Les États sont redevenus souverains avec la décolonisation. Les mécanismes de gouvernance mondiale mis en place après les conflits mondiaux se sont limités aux rares domaines qu'ils ont accepté de ne plus contrôler totalement.
- L'ouverture généralisée des marchés des biens et des services met en concurrence des agriculteurs ayant des productivités brutes du travail

(production par hectare multipliée par le nombre d'hectares cultivés par travailleur) très différentes : écarts de 1 à 1000 aujourd'hui, au lieu de 1 à 10 il y a un siècle.

Les prix mondiaux s'alignent sur la base de la productivité des agriculteurs les mieux dotés. À moyen terme, ils baissent avec le développement de la mécanisation, l'usage de fertilisants, de pesticides, provoquant la ruine des producteurs

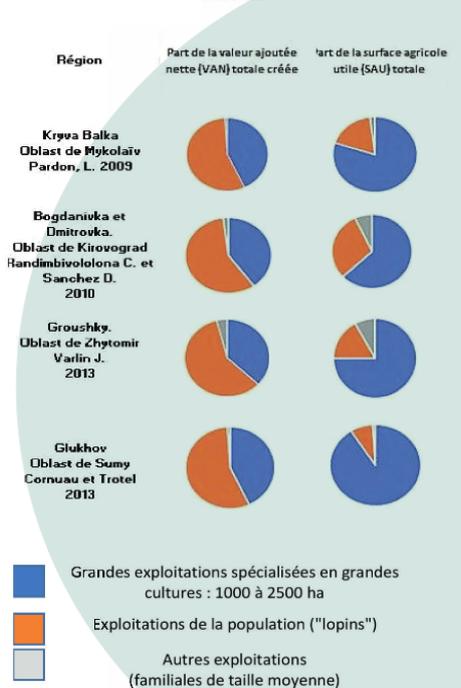
disposant de moins de terre et d'équipements. L'ajustement des prix par le marché ne peut se faire, car la demande d'aliments des pauvres souffrant de la faim, bien que considérable, n'est pas solvable³.

- Les investisseurs, grâce aux prêts accordés par les banques, peuvent s'approprier rapidement beaucoup plus de terres et de ressources qu'avec leurs seuls fonds propres.

▼ Encadré 1

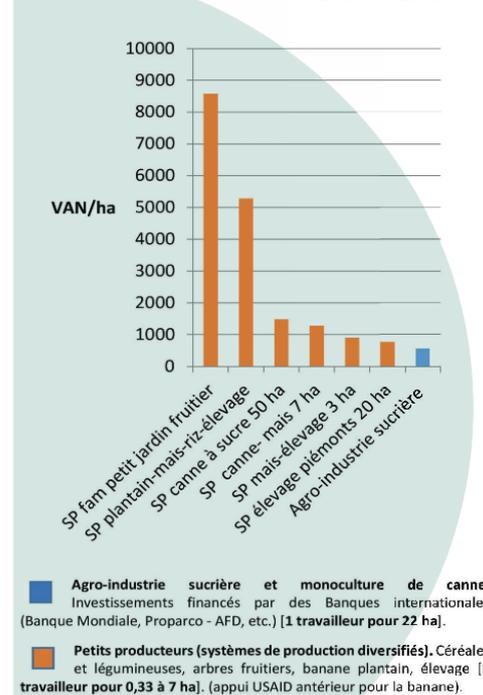
Comparaison de la production de valeur ajoutée nette par hectare de l'agriculture familiale et des grandes entreprises à salariés. 2 exemples

Performances comparées des exploitations de lopins et des entreprises agricoles dans 4 territoires en Ukraine



Sources : Pardon, L. 2009 ; Randimbivololona C. et Sanchez D. 2010 ; Varlin J. 2013 ; Cornuau et Trotel 2013. Mémoires de fin d'études. Développement agricole. AgroParisTech. In Cochet H. Le lopin : résidu moribond du passé ou voie d'avenir ? L'agriculture des villageois en Ukraine.

Entreprise agroindustrielle capitaliste et Production paysanne/familiale. Chinandega (Nicaragua)



Sources : Jahel, Camille. Comparaison de l'efficacité économique d'une grande exploitation de canne à sucre et des petites exploitations familiales à Chinandega (Nicaragua).

http://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-502.html

Regard sur l'Ukraine

Un potentiel agricole exceptionnel, avec des terres noires très fertiles : 41 millions d'hectares de terres agricoles, dont 33 de terres arables (1/3 de l'ensemble des terres arables de l'UE).

La collectivisation forcée des terres et les famines organisées dans les années 20 et 30 ont fait 3,9 millions de victimes en Ukraine, et 1,1 million dans le reste de l'Union Soviétique. Le pays redevient indépendant en 1991. Les terres de l'État, jusque-là exploitées par des kolkhoses et des sovkhoses, deviennent des entreprises agricoles collectives, sortes de sociétés par actions évoluant vers des entreprises privées non propriétaires de la terre. Celle-ci va être redistribuée de façon égalitaire (contrairement au capital d'exploitation) aux anciens travailleurs (six millions de ruraux) sous forme de certificats pour obtenir quelques hectares de terres en propriété privée. Un moratoire sur la vente des terres agricoles décrété en 2001 est prolongé à plusieurs reprises jusqu'en 2020 pour éviter une concentration trop rapide des terres.

En réalité, les bénéficiaires n'ont ni les moyens pour exploiter les petites parcelles dont ils sont propriétaires ni la possibilité d'y accéder, car elles résultent de la division sur la carte des très grandes parcelles des exploitations collectives antérieures. Seule option : les louer à très bas prix (en 2017, 1 ha agricole en Ukraine se loue 40€; aux Pays Bas 847€). Très rapidement, les entreprises privées constituées après l'indépendance ont repris le contrôle de ces parcelles.

© Taylor Sieber



De très puissants complexes agroalimentaires regroupant souvent des oligarques ukrainiens et des intérêts étrangers vont attirer des « investissements » de banques et de fonds de pension européens, américains, russes...

L'Oakland Institute affirme que la BERD, le FMI et la Banque Mondiale ont fait pression sur l'Ukraine depuis 2014 pour la création d'un marché foncier qui s'établit par étapes successives avec la levée du moratoire en 2020. Depuis 2021, un citoyen ukrainien peut acheter jusqu'à 100 ha. À partir de 2024, la limite sera portée à 10000 ha pour les individus et les personnes morales. Les entreprises étrangères ne peuvent toujours pas acheter des terres, mais peuvent continuer à les louer. Plus de 3 millions d'ha seraient déjà entre les mains d'une douzaine de grandes entreprises agroalimentaires, la plupart enregistrées à l'étranger.

Les travailleurs des anciennes exploitations collectives ont conservé leurs lopins individuels (plusieurs millions de micro-exploitations). Ces très nombreux petits producteurs et quelques-uns de taille moyenne sont à l'origine de plus de 50% de la production agricole et les principaux contributeurs à la sécurité alimentaire du pays.

Des études de terrain réalisées entre 2009 et 2013 par des étudiants français dans quatre régions ukrainiennes ont montré que les entreprises agricoles (1 000 à 2 500 ha) étaient partout beaucoup moins performantes en termes de création de valeur ajoutée nette (VAN) par ha que les micro-exploitations des lopins (voir encadré 1).

On peut se demander si les orientations prises sont vraiment les meilleures pour les Ukrainiens. Ne serait-il pas possible de chercher à appuyer les petits producteurs existants plutôt que les agro-holdings ?

Sources :

- Mousseau, Frédéric et Devillers, Eve. Guerre et spoliation. La prise de contrôle des terres agricoles ukrainiennes. The Oakland Institute. USA. 2023.
- Applebaum, Anne. Famine rouge. La guerre de Staline en Ukraine. Ed. Folio. Gallimard 2022
- Amosov, Mykhailo. The Land Question. Land concentration and the agricultural land moratorium in Ukraine. TNI. Ecoaction, Kyiv, Ukraine. 2019.
- Cochet, Hubert. Op. cit. Ekonomika APK Kyiv, Ukraine, 2018.

◀ Culture intensive, Ukraine

Appropriation, concentration

La mainmise sur les terres et les ressources par une minorité recouvre deux mécanismes :

- l'appropriation privative par quelques-uns avec souvent le recours à la violence (land grab)
- la concentration progressive dans quelques mains (achat ou location), avec l'accord apparent de tous, mais très souvent consécutive d'une violence structurelle contraignant les vendeurs en

difficulté à céder leurs droits sur la terre.

Elle produit des effets localement, en spoliant les populations locales, mais également des effets lointains, en ruinant des agriculteurs familiaux moins bien dotés.

Ces phénomènes sont difficilement réversibles : détruire les savoir-faire paysans est rapide, les reconstruire demande beaucoup de temps.

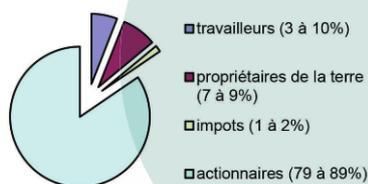
La question agraire

Le débat sur les avantages respectifs de la production à grande échelle et de l'agriculture paysanne est ancien, mais les enjeux sont plus importants que jamais.

Pratiquement tous les pays développés ont assis leur croissance sur des agricultures paysannes et des structures agraires relativement égalitaires, situées le plus souvent sur leur territoire et parfois dans leurs colonies. L'Union soviétique, après avoir collectivisé son agriculture avec une extrême violence, a dû très vite redonner aux travailleurs des kolkhoses accès à de petits lopins individuels pour y produire leur alimentation⁴. Après une collectivisation initiale ayant entraîné comme en Union Soviétique des famines et des millions de morts, la Chine a changé de politique à partir de 1978 en attribuant des droits d'usage sur la terre aux familles paysannes. L'augmentation rapide de la production a alors permis de disposer d'une main d'œuvre migrante très bon marché grâce à un système de droits sociaux liés au lieu de résidence, le *hukou*⁵, pour l'urbanisation et l'industrialisation.

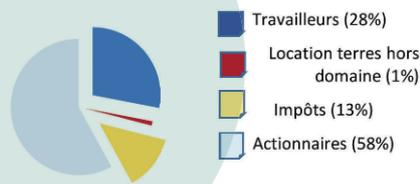
▼ Encadré 2 Deux exemples de répartition de la valeur ajoutée. Ukraine et Nicaragua.

Répartition de la valeur ajoutée entre les actionnaires, les travailleurs, les propriétaires fonciers et la société (impôts) dans l'agrobusiness en Ukraine



Source. Cochet H. Cochet, H. Merlet. M. Communication au Colloque sur Global Land Grabbing, Brighton, Avril 2011.

Répartition de la valeur ajoutée entre les actionnaires, les travailleurs, les propriétaires fonciers et la société (impôts) dans une entreprise agro industrielle sucrière au Nicaragua



Source. Jahel C. Op. cit.

- Les agricultures paysannes produisent plus de nouvelles richesses, de valeur ajoutée nette par hectare que les grandes entreprises. Elles cherchent à maximiser le revenu des membres de la famille. Dès lors, leur travail n'est pas un coût. Parce qu'elles intègrent à la fois la production agricole et la reproduction de la force de travail, elles prennent d'emblée en considération la dimension intergénérationnelle, l'avenir de leurs enfants : une logique patrimoniale plus facilement compatible avec l'intérêt général. Elles peuvent mieux s'adapter à la diversité, respecter l'environnement et permettent d'employer beaucoup plus de personnes par unité de surface (*voir encadré 1*).

- Une entreprise capitaliste va toujours chercher à maximiser le retour sur investissement. Le capital, mobile, peut être repositionné géographiquement et affecté à des activités différentes si un meilleur taux de profit est possible. La reproduction de la force de travail n'a pas lieu dans l'entreprise. Le travail des salariés représente toujours un coût, qu'il faut minimiser. Les entreprises capitalistes ont intérêt à utiliser des tracteurs et des équipements de plus en plus puissants, et à limiter le nombre de salariés.

La question agraire, au cœur des réflexions et des choix politiques du XIX^e et du XX^e siècle, est aujourd'hui pratiquement absente des débats. Elle est pourtant en lien avec les grands défis actuels. Les travailleurs de l'industrie proviennent essentiellement des paysanneries ruinées ou exploitées d'Asie et d'Afrique.

Si les petits producteurs familiaux produisent plus de richesse nette par hectare que les grandes entreprises capitalistes, pourquoi ne s'enrichissent-ils pas et ne remplacent-ils pas les entreprises capitalistes au lieu de perdre leurs terres ? La concentration des richesses s'appuie sur deux mécanismes : l'exploitation des travailleurs et les captures de rentes.

Exploitation des travailleurs

Les hommes et les femmes doivent toujours produire plus de richesse nette que celle nécessaire à leur survie immédiate. Ils et elles doivent garantir leur reproduction au jour le jour, mais aussi dans la durée : en faisant des greniers pour pouvoir manger toute l'année si les productions sont saisonnières ; en constituant des réserves, en comptant sur la solidarité dans un groupe suffisamment large ou par le biais d'assurances pour pouvoir faire face aux aléas. Ils doivent préparer le passage d'une génération à la suivante, élever les enfants, s'occuper des anciens. C'est toujours le cas, avec des modalités qui diffèrent suivant les modes de production.

Une partie importante de ces coûts n'est pas couverte par les entreprises :

- travaux domestiques et soins aux enfants, assurés essentiellement par les femmes et non rémunérés ;

- contributions de « communautés familiales externes », proches ou lointaines qui fournissent une partie de l'alimentation nécessaire, élèvent les enfants jusqu'à ce qu'ils puissent travailler. D'où le recours massif à des migrants⁶.

Les mécanismes de fixation des prix sur des marchés insuffisamment régulés constituent une autre façon d'étendre l'exploitation au-delà de la sphère interne de l'entreprise. Il y en a beaucoup d'autres : les monopoles, la distribution de la valeur ajoutée le long des filières, les systèmes répartissant l'impôt de façon inégale et les subventions publiques favorisant seulement quelques secteurs, créant de véritables rentes...

Appropriation des rentes foncières et naturelles

Beaucoup de richesses ne sont pas créées par le travail humain (charbon, pétrole, minerais, biodiversité, forêts primaires, eau douce...), ou

La survie de l'humanité exige de garantir la reproduction immédiate des ressources renouvelables, l'entretien de la biodiversité, le maintien des grands équilibres etc.

seulement partiellement (sols fertiles...). Certaines sont renouvelables, dans des délais plus ou moins longs, d'autres ne le sont pas à l'échelle humaine.

La survie de l'humanité exige de garantir la reproduction immédiate des ressources renouvelables, mais aussi l'entretien de la biodiversité, le maintien des grands équilibres climatiques, de la fertilité des sols, des ressources en eau, etc. Il faut aussi limiter les pollutions et les effets indésirables des activités humaines.

On inscrit dans nos systèmes comptables l'amortissement des machines, l'évolution des plantations, mais pas la destruction des ressources naturelles, ni les conséquences de la pollution ou de l'impact des activités sur le climat et sur la biodiversité, etc. En économie, on parle d'externalités, ce qui revient à masquer leur véritable nature et à occulter les responsabilités.

Ce que l'on appelle investissement n'est le plus souvent que l'appropriation de richesses naturelles ou de terres agricoles parfois enrichies par le travail de générations de paysans. Les investisseurs profitent de situations favorables d'accès gratuit ou peu cher à la terre, de main d'œuvre bon marché, etc. par le biais de contrats avec les États qui cherchent à les attirer ou, avec des particuliers, le plus souvent dans le cadre d'accords établis avec les États du Nord et les Organisations

financières internationales. Cet investissement assimilé au progrès et au développement n'est le plus souvent qu'une capture de rentes, un appauvrissement programmé des richesses naturelles communes, directement responsable d'une part significative des crises écologiques et sociales actuelles.

Le secret de l'efficacité financière des grandes entreprises

La production paysanne et la grande entreprise capitaliste ne redistribuent pas de la même façon la richesse nette créée. De nombreux exemples montrent que dans les systèmes paysans, l'essentiel de la valeur ajoutée revient au producteur, alors que dans les grandes exploitations capitalistes à salariés, la plus grande partie de la valeur ajoutée rémunère les propriétaires du capital. C'est cette redistribution qui permet d'obtenir des taux de rentabilité très élevés (*voir encadré 2*).

La véritable supériorité de la production agricole moderne à grande échelle n'est pas son efficacité agronomique ni même économique, mais sa capacité à s'approprier les rentes foncières, naturelles, issues de politiques publiques, etc. et à maximiser l'exploitation des travailleurs.

Des conséquences néfastes pour la société

Les conséquences du développement de la production agricole capitaliste sont dramatiques : paupérisation d'une partie considérable de l'humanité, destruction de la biosphère, réchauffement climatique, destruction des communs vitaux et des communautés capables d'en assurer une utilisation durable, multiplication des conflits dans un contexte de croissance démographique sur un espace cultivable inextensible.

Les intérêts en jeu étant considérables, la puissance des lobbies liés à l'agro-business est forte, leur influence sur les gouvernements évidente, ainsi que leur poids dans les institutions internationales, financières et sectorielles. Cette situation favorise le développement de régimes autoritaires, au Nord comme au Sud.

Quelques données sur la situation agraire en Ukraine, présentées précédemment, illustrent ces constats et peuvent aider à mieux comprendre une partie des enjeux du conflit actuel.

Des propositions insuffisantes

Un cadre de travail à l'horizon 2030 a été mis en place pour atteindre les 17 objectifs de développement durable adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'ONU⁷. Les objectifs sont décrits, mais sans aucune analyse des causes des problèmes. L'ONU précise : « les objectifs ne sont pas contraignants », « les stratégies de développement durable prises en main et dirigées par les pays nécessiteront des stratégies de mobilisation des ressources et de financement... et toutes les parties prenantes – gouvernements, société

ACCAPAREMENT DES TERRES



civile, secteur privé et autres acteurs – contribuent à la réalisation du nouveau programme». Ni les Directives volontaires sur les régimes fonciers⁹, présentées comme l'avancée significative des dernières années, ni le respect des droits humains n'exigent non plus un engagement contraignant de la part des pays signataires. Les accaparements de terres continuent de croître et leur ampleur reste sous-évaluée. Ces propositions sont clairement insuffisantes.

Que faire alors ?

Les évolutions néolibérales ont suivi trois axes dont la pertinence doit être questionnée. Les marchés sur la terre, le travail peuvent-ils s'auto-réguler ou doivent-ils nécessairement l'être par la société pour un fonctionnement compatible avec l'intérêt général? La propriété absolue et exclusive de la terre permet-elle sa mise en valeur dans l'intérêt de tous? Les États constituent un important niveau de gouvernance, mais pouvons-nous faire l'économie de mécanismes de gouvernance au niveau des territoires et à l'échelle mondiale?

Beaucoup d'expériences peuvent nous inspirer

pour imaginer et mettre en place des solutions :
- comprendre que la gestion de notre maison commune⁸, l'œconomie⁹, ne peut être opérée seulement par les marchés. Supprimer tous les marchés n'est pas la solution. Il faut les réguler pour les faire fonctionner dans l'intérêt de la société.

- reconnaître l'existence de droits de différentes natures sur la terre et d'ayants droit multiples, individuels et collectifs. En dotant les collectivités de droits de régulation, de transfert et de gestion à différentes échelles, il est possible de mieux gérer les «communs» dans la durée, de réguler les marchés fonciers qui ne peuvent assurer seuls une allocation des ressources conforme à l'intérêt général.

- établir un droit supranational contraignant est nécessaire pour tout ce qui engage la survie de l'humanité.

Recréer les communs indispensables et inventer les nouvelles communautés qui pourront en assurer la gouvernance dans chaque contexte et à chaque échelle est prioritaire; construire pas à pas, en s'adaptant, en corrigeant ses erreurs. Les expériences des luttes pour la défense des terri-

toires y contribuent, mais aussi les modifications de notre façon d'évaluer l'intérêt d'un projet, et même de définir ce qui doit être considéré dans une comptabilité, en réintégrant les externalités. Il existe déjà des outils pour cela. D'autres restent à inventer. Nous pouvons trouver des solutions. L'effondrement global et la disparition de l'humanité ne sont pas une fatalité ■

AGTER

Cette association internationale travaille depuis 2005 à l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des autres Ressources naturelles. Face aux accaparements et à la concentration des terres, à l'épuisement et à la dégradation des ressources, AGTER appuie l'émergence de nouvelles formes politiques et sociales de gestion de celles-ci, du local au global, indispensables pour notre survie à tous.

Depuis 2021, AGTER et le CERAI animent un Forum des Luttes pour la Terre et les ressources naturelles (FLT) avec des organisations paysannes et citoyennes du monde entier (<https://strugglesforlandforum.net/>)

AGTER diffuse les résultats de ses travaux sur un site de ressources documentaires (plus de mille articles et vidéos) trilingue en libre accès, www.agter.org.

Notes

- 1- Précédents numéros de la revue : 85 et 127.
- 2- Ingénieur agronome, spécialiste des politiques foncières. Cofondateur et directeur d'AGTER de 2005 à 2020. Diverses expériences en lien avec la réforme agraire au Nicaragua dans les années 70 et 80. Expert international (IRAM) de 1988 à 2006. Enseignant à l'IEDES [Paris I Panthéon-Sorbonne] de 2005 à 2020. Membre du Comité technique Foncier et Développement de la Coopération Française depuis 2002.
- 3- Mazoyer, M et Roudart, L (dir.). La fracture agricole et alimentaire mondiale. Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain. Éd. Le tour du sujet. Encyclopædia Universalis, 2005.
- 4- Cochet, H. Private households : a disappearing remnant of the past or a way to the future. Ekonomika APK. Institute of Agrarian Economics. Kyiv. Ukraine. 4'2018 (282), p 79 à 87.
- 5- Les migrants internes des zones rurales ne bénéficiaient pas des avantages sociaux des résidents urbains, sécurité sociale, accès des enfants à la scolarité. Vendryes, T. La Chine. In Merlet M., Perdriault M., Evolution des structures agraires dans le monde – Regards sur le foncier n° 10, Comité technique Foncier & développement, AFD, MEAE, déc. 2021. p. 39 à 42.
- 6- Claude Meillassoux avait déjà dans les années 80 parfaitement décrit ces mécanismes dans Femmes, greniers et capitaux.
- 7- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>
- 8- Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (Comité pour la Sécurité Alimentaire)
- 9- Cf. Calame, Pierre. Petit traité d'œconomie. 2018, Éd. ECLM.

▼ Manifestation au Togo

